389/19

OUVREZ DONC LES YEUX.

DC141 N53/19

THE LIBRARY

THE UNIVERSITY OF
BRITISH COLUMBIA

OUVREZ DONC LES YEUX!

OUVREZ donc les yeux, Français, mes chers concitoyens ! vous êtes tous malheureux, quand vous pourriez tous jouir de la félicité la plus parfaite ; vous déchirez en lambeaux le plus beau, le plus riche royaume de la terre ; & ce royaume est à vous ! vous en êtes les possesseurs ! toute l'Europe vous porte envie, au point qu'elle voudroit toujours vous faire la guerre, si elle osoit, pour diminuer votre puissance : vous la détruisez bien mieux vous-mêmes, si vous continuez, que ne sauroient faire vos plus cruels ennemis. Ah ! Français ! que vous savez bien les servir !

Vous avez été de tous les temps la Nation la plus polie, la plus généreuse, la plus aimable de toutes les Nations civilisées ; vous êtes aujourd'hui la plus farouche. Vous étiez tous freres, vous ne faisiez qu'un peuple d'amis, malgré la ligne de démarcation qui étoit entre les trois ordres ; mais vous vous donniez la main par-dessus cette ligne ; vous la franchissiez même pour mêler votre sang, & contracter une éternelle amitié : aujourd'hui vous voulez vous baigner les uns les autres dans ce même sang, & cela ;

parce que l'enfer a vomi des monſtres armés de poignards, qu'ils vous préſentent, au lieu de les tourner contre eux, vous êtes aveugles au point de les prendre avec tranſport pour les plonger dans votre ſein. La diſcorde plane ſur vos têtes, ſecoue ſon flambeau, voit que vous recevez ſes feux que vous alimentez vous-mêmes, au lieu de les éteindre : elle s'applaudit. Juſqu'à quand, trop aimable Nation, tarderez-vous à déchirer le bandeau qui vous aveugle !

Ecoutez un ami, un vrai citoyen, qui voudroit avoir mille vies pour vous les toutes ſacrifier, un ami qui voit de ſang-froid, qui n'épouſe aucune querelle, qui ne prend point de parti contre un autre parti, parce qu'ils ſont tous ſes freres, qui voit très-bien ceux qui ont tort & ceux qui ont droit de ſe plaindre. Penſez-vous, en effet, que, dans les trois Ordres, il n'y ait pas de gens bien vertueux, & qui gémiſſent des troubles qui nous agitent depuis ſi long-temps ? Il y en a, n'en doutez pas ; mais dans les trois auſſi il y a des méchans indignes du jour ; j'en pourrois citer dans tous, dont perſonne ne prendroit la défenſe, tant ils ſont en horreur, même chez leurs confreres ; tout le monde les connoît ; ainſi je les abandonne à leurs propres remords, dont tôt ou tard ils ſeront dévorés. Quand le

Ciel, qui ſur nous tient ſa main appeſantie, daignera nous regarder d'un œil plus favorable, il permettra que le crime dans toute ſa noirceur paroiſſe aux yeux de tous, pour ſubir le juſte châtiment qu'ils auront mériré. Oui, Français, voilà ma prédiction, voilà le vœu que je forme pour vous.

Je ne puis, cependant, réſiſter à cette puiſſance cachée, qui maîtriſe toutes les volontés, qui veut que je vous faſſe connoître l'exécrable abbé Fauchet, plus méchant que l'enfer, dont il eſt ſorti. Ce démon infernal, ce prêtre ſacrilege, oſe, par ſes impuretés, ſouiller la chaire de vérité; il oſe ſe ſervir de ce livre ſacré, où ſont écrits tous les préceptes de notre divin Sauveur, qui a voulu mourir pour nous ſauver tous; ce livre ſaint, ce livre qu'un Dieu de paix a ſeul pu dicter. Eh bien! c'eſt de ce livre tout divin, qu'il oſe interpréter des maximes auſſi fauſſes que lui, pour ſemer par tout le feu de la diviſion. Il excite tout ſon auditoire à ſe baigner dans le ſang de ſes freres; & la juſtice ne fait pas de ce monſtre, la pâture des vautours dévorans? Ne nous occupons plus de cet être ſi mépriſable: revenons à notre ſujet.

Nous avons la plus belle récolte en grains qu'on ait vu depuis long-temps; le pain manque

presque par-tout ; les bleds sont superbes, de la plus excellente qualité ; le peu qu'on nous donne ne vaut rien : c'est donc la faute de l'administration.

Le royaume, à lui seul, a plus d'argent que la moitié de l'Europe ; il ne circule pas un écu : c'est donc le défaut de confiance ; par conséquent la faute de l'administration.

On a toujours perçu les impôts. Je connois même des pays où tout 89 est payé six mois d'avance, ce qui ne s'est jamais vu. Il n'y a pas un écu, dit-on, au trésor royal ; on ne paye nulle part, ou presque point ; depuis un an, tous les paiemens sont retardés ou suspendus. Qu'a-t-on fait de l'argent ? Je n'en sais rien ; c'est donc encore la faute de l'administration.

Vous voulez, dites-vous, secouer le joug du despotisme, vous avez rudement secoué celui que vous portiez ; mais vous êtes plus esclaves qu'on ne l'est chez l'Empereur de Maroc. On ne peut dire un mot sans courir les risques d'être pendu, ou d'avoir la tête tranchée sans nulle forme de procès ; on ne peut entrer ni sortir de la ville (j'écris à Paris), ni aller d'un village à un autre sans permission, à laquelle encore a-t-on fort peu d'égards, tant les ordres sont respectés ; on ne peut voyager avec son

fusil ou ses pistolets pour sa sûreté personnelle, sans en avoir la permission (qu'on a de la peine à obtenir). Quand nous étions sous le despotisme, on auroit eu des canons, que personne ne l'eût trouvé mauvais. Bientôt il faudra une permission pour se moucher dans la rue, ou pour y cracher ; enfin nous sommes dans la plus cruelle de toutes les anarchies ; il n'est dans le monde rien de pire.

Vous avez appris au soldat qu'il pouvoit violer son serment : sur-le-champ vous lui en faites prêter un autre. Son premier fut fait de la manière la plus solemnelle, la plus majestueuse au plus grand Roi de la terre ; aujourd'hui, c'est à la municipalité, peut-être, d'un village. La chûte est un peu grande! Pensez-vous qu'il y sera plus fidele? Vous voulez borner son obéissance ! est-il bien sûr qu'il n'interprétera pas à sa manière les occasions où il devra vous obéir, ou se conduire selon son caprice ? Vous avez à craindre que vous payerez une armée, & que vous n'en aurez pas. Voilà le fruit de la séduction. Quiconque séduit est toujours mal servi ; & le séducteur, & le séduit, sont d'infames personnages ; convenez-en.

Direz-vous qu'il falloit prévenir qu'on ne tirât l'épée contre le citoyen ? Oui, sans doute,

vous auriez eu grande raiſon, ſi ce projet avoit pu être formé : mais croyez-vous, de bonne foi, parlant ſérieuſement, que pareille extravagance ait jamais pu ſortir de la tête d'un Français? Il s'en faut de beaucoup que je ſois dans le ſecret du cabinet : mais ce cabinet, le gouvernement, tout le royaume me le diroient, eſſayeroient de m'en donner les preuves les plus convaincantes, que je leur rirois au nez, & n'en croirois pas un mot. Comment! vouloir ſe baigner dans le ſang des Pariſiens! réduire leur ville en cendres! Où ſeroit donc l'avantage qu'on en retireroit? Car il ne faut pas penſer qu'on faſſe le mal pour le ſeul plaiſir de le faire. Ce n'eſt pas ordinaire. Je ſais fort bien qu'il ſe trouve des monſtres de cette nature : mais, heureuſement, ce n'eſt pas le grand nombre, ſurtout en politique; & je mets en fait, que, dans tout le royaume, il n'eſt peut-être pas un individu, qui ne perdît à ce que Paris fût brûlé, & ſes habitans égorgés, excepté les brigands, qui, brûlant d'un côté, pilleroient de l'autre. Contre ceux-là, je penſe qu'on pouvoit avoir des projets; vous en avez vous-mêmes : vous invitez même les troupes à vous aider pour les expulſer du royaume; mais ces troupes, aujourd'hui diſciplinées dans un genre juſqu'à pré-

ſent totalement inconnu, ſe prêteront-elles à faire une choſe pour laquelle vous avez tant crié que c'étoit le ſang du citoyen qu'il falloit bien ſe garder de verſer, & laquelle choſe etoit l'unique qui leur avoit été commandée? Car vous ne diſconviendrez pas que le premier jour, ce certain dimanche 12 juillet, il n'y avoit abſolument que la canaille qui fut réunie. Il n'y avoit pas, dans toute cette redourable cohorte, un ſeul citoyen honnête, & toutes les portes & fenêtres des maiſons étoient fermées. Je l'ai vu; de plus, j'ai vu que tous ces brigands, dans ce moment, étoient abſolument dépourvus de toute arme quelconque: mais nous ſommes dans un ſiècle où tout eſt extraordinaire. L'événement qui nous occupe eſt neuf. Je crois même qu'il reſtera unique, qu'il ne ſera jamais pris pour modele. Nons l'étions jadis de l'Europe entiere; mais les temps ſont bien changés!

Pour rendre plus palpable ce que je viens d'avancer, eſſayons quelques réflexions. Voyons s'il eſt poſſible qu'on ait conſeillé au Roi, de réduire Paris en cendres.

Monſieur le prince de Condé, qui penſe comme un héros, comme un grand prince doit, penſer qu'on a proſcrit pour ſes conſeils prétendus: n'a-t-il pas un palais dans Paris, qui,

dit on, lui coûte huit ou dix millions ? Il eſt tout meublé ; toute ſa maiſon y étoit, il n'en étoit rien ſorti : il me paroîtroit bien étrange qu'il eût voulu ſacrifier tant de richeſſes pour punir les Pariſiens ; ou qu'il n'eût pas du moins évacué ſon palais ; car il faut croire quil n'auroit pas été ménagé au milieu de tant de flammes. Qu'on réponde à ce raiſonnement.

Monſieur le prince de Conti, qui n'a jamais dérogé au ſang dont il ſort, monſieur le maréchal de Broglie, étoient dans le même cas, chacun relativement à leur fortune, ainſi que tous ceux qu'on cite pour avoir conſpiré ; ils avoient tous leurs femmes, leurs enfans, leurs amis, leurs titres ; la majeure partie y avoient leur fortune ; tout étoit dans Paris, rien n'en étoit ſorti ; rien n'en devoit ſortir ; je les crois très-déſintereſſés mais je ne crois pas qu'ils veuillent brûler leurs maiſons pour incendier leurs voiſins : quand on voudra me perſuader, il faudra me donner des raiſons plus vraiſemblables, moins groſſières & moins ridicules : je ſais qu'on l'a dit ; je ſais qu'un Peuple crédule l'a cru. Ne m'a-t-on pas dit auſſi, du ton le plus perſuadé & le plus affirmatif, qu'on avoit vu mettre un baril de poudre dans les carrieres, pour faire ſauter tout Paris ? A quoi j'ai répondu qu'il en

falloit bien moins, puiſqu'avec quatre livres on feroit ſauter tout le royaume - on a cru la choſe, & l'on m'a pris pour l'homme du monde qui calculoit le mieux la force de la poudre. Je demande ſi de pareils raiſonnemens ne ſont pas pitoyables? Toutes ces betiſes ont été cependant imprimées & lues avec la plus grande avidité, croyant tres-poſitivement qu'il n'y avoit pas un ſeul mot qui ne fût dans la plus exacte vérité.

N'a-t-on pas dit auſſi (ce qu'il falloit croire, ſous peine d'être coupable du crime de lèze-Nation) que, le lendemain de la priſe de la Baſtille, quinze mille hommes étoient venus pour la reprendre, & qu'on avoit vu tout un régiment de huſſards eſcadronner dans un ſouterrain, qui va de la Baſtille à Vincennes, qui eſt large comme le plus grand égout de Paris? Cependant il n'y avoit pas un ſoldat; mais cent mille hommes furent mis ſous les armes pour aller s'oppoſer à cette trahiſon.

On diſoit auſſi, très-affirmativement, qu'on avoit caché à l'abbaye Montmartre, quinze mille fuſils, quinze mille habits de payſans, pour armer & vêtir le même nombre de ſoldats, qui, par ce moyen, auroient été déguiſés, & auroient ravagé Paris. Des gens cenſés avoient beau démoutrer l'abſurdité du raiſonnement,

disant qu'il ne tomboit pas sous le sens qu'on fît entrer une si grande quantité d'armes & d'habits dans une ville qu'on vouloit prendre qu'au contraire, il étoit d'usage, que la raison même l'exigeoit, d'en faire sortir tout ce qui pourroit contribuer à sa défense. N'importe, on l'a cru; on l'a imprimé; rien n'étoit si vrai : on fait enfin la visite; on ne trouve pas un fusil, un pistolet, un baillon; mais la magie des aristocrates avoit rendu tout invisible; car tout existoit. Les siècles futurs croiront-ils tant de rêves-creux?

Monsieur le prince de Lambesc, ne peut au moins être justifié; car il est bien démontré qu'il est entré dans le jardin des Tuileries, à cheval, sabre à la main, voulant tout tuer à lui seul, hommes, femmes, enfans, tout, sans nulle distinction. Je n'ai jamais parlé à M. le prince Lambesc; ainsi je ne puis être soupçonné de vouloir le défendre quand il a tort; mais je ne crois pas d'homme assez fou pour avoir un tel projet; je sais qu'il étoit sur la place Louis XV, ou aux Champs-Elysées; qu'il a été insulté par la populace; qu'on lui a jetté des pierres à la tête; qu'il a voulu se sauver dans les écuries du Roi; que ne pouvant passer par les rues, il est entré dans le jardin des Tuileries pour y arriver

qu'un homme a arrêté ſon cheval par la bride; que le prince lui a dit par trois fois de le laiſſer aller; que cet homme n'ayant jamais voulu lâcher priſe, il a voulu lui donner un coup de ſabre ſur le poignet; qu'il l'a manqué, & qu'il en a bleſſé un autre qui ne lui faiſoit rien. Sans doute, c'eſt un grand malheur que le coup ait porté à faux; mais je ne vois pas qu'une maladreſſe ſoit un crime, & je demande quel eſt celui qui, vivement pourſuivi par une populace effrénée, ne punira pas, s'il le peut, quiconque l'arrêtera, pour l'empêcher de ſe ſauver? Voilà le crime atroce de M. le prince Lambeſc, qui, dans toute autre circonſtance, eût été tout naturel.

Mais l'armée formidable du maréchal de Broglie! ce gros train d'artillerie! dira-t-on encore que ce n'étoit pas pour des projets odieux? N'eſt-il pas évident que c'étoit pour égorger tout Paris? le livrer à la fureur du ſoldat? le réduire en cendres? Qu'on donne des raiſons plauſibles, ſi l'ont peut, pour juſtifier une pareille atrocité.

J'ai déjà fait voir qu'il n'étoit pas poſſible que ce projet fût venu dans la tête de qui que ce puiſſe être; je le ſoutiens encore: je dirai maintenant que je conviens que cette armée étoit parfaitement inutile; l'artillerie d'un ridicule extrême; on

n'en avoit pas besoin; on voit que je n'ai pas le désir de flatter personne; j'écris franchement ce que je pense. Quatre régimens dans les environs auroient suffi pour en imposer, & cinq cens hommes de bonne volonté étoient plus que suffisans pour maintenir le bon ordre dans la ville, & il n'y avoit pas un coup de fusil à tirer.

J'aurois fait publier que l'on prévenoit tout citoyen honnête de se retirer de toutes les émeutes, attendu que l'on feroit main-basse sur tous les attroupemens de brigands : personne ne se seroit exposé. Je serois entré dans le jardin du palais-royal; j'aurois pris le premier faiseur de motions, & l'aurois fait pendre sur-le-champ à une des croisées du palais. Tous ces brillans orateurs auroient tremblé, & Paris eût été tranquille, ainsi que tout le royaume : j'aurois aussi fait pendre tous ces crieurs de libelles menteurs & séditieux, ainsi que leurs auteurs, si j'avois pu les connoître, & ceux qui répandoient de l'argent ou des pétards pour exciter à la révolte : l'état eût été purgé de tous ces horribles monstres, & nous n'eussions pas éprouvé les malheurs que nous éprouvons. Revenons au maréchal.

Monsieur le maréchal de Broglie, flatté du commandement général des troupes, dont il

éroit fort aimé, a voulu faire voir une armée aue Patifiens, imaginant, je penfe, intimider tous les factieux. Il ne falloit pas une armée pour cela, je viens de le démontrer : il a voulu la compofer de la même manière, que fi elle eût été pour être en préfence de l'ennemi : voilà fon tort; mais la preuve qu'il n'avoit pas d'autre projet, c'eft l'inaction dans laquelle il a refté; inaction qui l'a fait appeller temporifeur. Effectivement, quatre régimens, avant qu'ils aient été féduits, auroient réduit Paris, le jour même que tous les bourgeois fe font armés, fur-tout fi, comme on l'a dit, on leur en avoit promis le pillage; mais un tort réel qu'il a eu, c'eft de n'avoir pas fait entrer dans Paris un régiment, dont il auroit été sûr, le jour même du renvoi de M. Necker, qui auroit été continuellement en patrouille, & qui auroit diffipé la canaille de Monmattre, à laquelle tout Paris a été en proie pendant vingt-quatre heures. Un autre de fes grands torts, c'eft d'avoir fouffert les horreurs qui fe font commifes dans le palais-royal, principal foyer de tous nos défaftres; car il favoit très-bien, qu'il ne pouvoit nullement compter fur le régiment des Gardes-Françaifes. Ainfi, voilà toutes les prétendues trahifons expliquées, & je crois bien détruites, d'après la

raiſon même : qui n'y croira pas, ſe plait dans ſon aveuglement.

Monſeigneur comte d'Artois eſt du nombre des proſcrits!.... Ma plume s'arrête, je frémis, mes cheveux ſe dreſſent ſur ma tête.... Quoi! le frere de mon Roi eſt obligé d'aller chercher aſyle en pays étranger! d'y mener ſa femme, ſes enfans! La poſtérité le croira-t-elle? La Nation n'a-t-elle pas à craindre, que ce ſoit une tache, dont elle aura de la peine à ſe laver? Il ne m'appartient point d'oſer juſtifier ce prince aimable; je ſais que ſes dépenſes ont été exceſſives, que le feu de la jeuneſſe, ſon cœur ſenſible & trop généreux l'ont ſouvent porté à méconnoître le prix de l'or; qu'il l'a peut-être trop prodigué; mais pour ſes ſentimens! je défie que prince en ait eu de plus nobles: c'eſt un franc & loyal gentilhomme; tel enfin, qu'un prince doit être: ſon ame eſt grande & toujours incapable d'une baſſeſſe; tout prince qui ne penſe pas ainſi, eſt le plus vil de tous les hommes.

Je crois bien qu'il aura conſeillé au Roi, ſon frere, d'être Roi; je le lui aurois conſeillé moi-même, je le lui conſeillerois encore; mais où eſt donc le crime de vouloir qu'un Roi ne ſe

laiſſe point détrôner par une indigne cabale de factieux, dont le chef a l'ame ſi baſſe qu'il n'oſe ſe montrer à viſage découvert, qui ne connoît que la baſſe intrigue, mal concertée, ou la lâcheté perce de toutes parts ; qui n'a pour compagnons que des brigands, qui l'aſſaſſineront lui-même, quand il ne les paiera plus, ou qu'ils connoîtront les maux qu'il a cauſés. Voilà le ſort des traîtres.

Ouvrez donc les yeux, Français ! voyez les choſes telles qu'elles ſont.

Voyons ſans fiel & ſans critique les Diſtricts de Paris, qu'on appelle les Communes, & que je crois ne devoir connoître que ſous la dénomination que le Roi leur a donnée : ils ſont citoyens comme moi ; ils ſont Français, ils ſont mes freres ; ſi je dois condamner leur erreur, je dois dire que le cœur ne la partage pas ; il eſt bon, mais ils étoient aveugles : il faut les plaindre.

Il eſt bon d'obſerver, pour ceux qui ne connoiſſent pas la maniere dont Paris a été convoqué, que ces Diſtricts n'étoient compoſés que des électeurs du Tiers. Ces électeurs avoient été choiſis par le grand nombre, & réduits à une certaine quantité, leſquels ont nommé les députés dudit Tiers. Ce ſont les ſeuls qui ſe ſont aſſemblés ; le clergé & la nobleſſe ont été com-

tés pour rien; il y avoit long-temps qu'on les regardoit ainsi aux Etats-Généraux.

Enfin, le lundi 13, Paris étant encore à la merci des brigands, ce qui vraiment étoit très-effrayant, tous les Districts s'assemblerent, & ordonnerent à tous les bourgeois de s'armer pour leur propre défense; ce qui fut fait en moins de quatre heures de temps, & qui doit leur faire à jamais un honneur infini : aussi-tôt les patrouilles furent établies, les brigands dont la plupart avoient pris des armes chez tous les fourbisseurs, même au garde-meuble, chez le Roi, où ils avoient pris des armes très-curieuses & d'un grand prix, furent désarmés, (on a tout remis au garde-meuble), plusieurs chassés de Paris, les plus scélérats pendus sur-le-champ; enfin cent mille hommes, au moins, rendirent dans vingt-quatre heures, Paris aussi tranquille qu'il l'a jamais été. S'ils s'en fussent tenus là, sans doute on ne pouvoit que les approuver : mais les têtes se montèrent, & pour avoir voulu passer les bornes, ils se sont égarés.

Tous n'avoient point de fusils; mais tous étoient armés de sabres, pistolets & épées, & ils furent aux Invalides, s'emparèrent de tous les canons & autres armes quelconques, ne laisserent pas une épée à ces vieux vétérans.

Ils

Ils furent flattés de ce ſuccès, qui, cependant n'en étoit pas un, puiſqu'on ne leur fit pas la plus petite réſiſtance, pas ſeulement la plus petite repréſentation. Tout fut ouvert. On laiſſa tout faire. Ils ſe porterent enſuite, dans le même moment, à la Baſtille, qui étoit imprenable, ſi elle avoit été défendue. M. Delaunay, ſon gouverneur, qui, dans cette occaſion, n'a montré ni bravoure ni talens, leur parle; on ne l'entend pas, on baiſſe les ponts, on entre; il perd la tête, fait tirer du canon chargé à mitraille ſur ceux qui ſont entrés, fait relever les ponts, les fait rebaiſſer. La cohue entre, le fort eſt pris, on s'empare de toutes les armes, des canons, des munitions de guerre, on délivre les priſonniers; le gouverneur eſt traîné à la place de Grève, on le maſſacre, ainſi que le major, & M. de Fleſſelles, prévôt des marchands, qu'on ſoupçonne de trahiſon (on l'a juſtifié depuis); on leur coupe la tête, on les porte en triomphe au bout d'une pique dans le Palais-Royal; on crie victoire! les Pariſiens ſont un peuple de héros, qui, dans deux heures, ont pris deux forts, dont l'un étoit imprenable: il eſt vrai que les portes étoient ouvertes par-tout; mais n'importe, ils ont ſauvé l'Etat. Le lendemain on a travaillé à démolir la Baſtille, qu'on veut raſer entièrement. Voilà la

chose telle qu'elle s'est passée : ceci prête à beaucoup de réflexions.

Si les Parisiens n'avoient fait que s'armer pour leur propre défense contre des brigands, puisqu'on ne les défendoit pas, rien n'étoit si naturel ; ils l'étoient suffisamment, puisqu'ils les avoient déjà expulsés, mais prendre les Invalides, la Bastille....! Je ne prononcerai pas ; je laisse juger le lecteur impartial & de sang-froid. Je me permettrai, pourtant, de dire que, si le Roi m'avoit confié la Bastille, je serois mort sous ses ruines, croyant emporter dans ma tombe l'estime de mes concitoyens. Quant aux Invalides, je conviens que ce n'est pas une place forte ; mais j'aurois eu bien de la peine à regarder comme amis des gens qui auroient voulu m'enlever mes canons & autres armes, pour s'en servir contre des Français. Le Roi n'avoit point déclaré la guerre aux Parisiens ; il les avoit, au contraire, assurés qu'il étoit bien loin d'avoir des projets contre la ville, qu'il ne vouloit qu'assurer la tranquillité publique, qui depuis long-temps étoit troublée, ce que personne n'ignoroit. D'ailleurs, les troupes commençoient à se retirer dans leurs quartiers. Poursuivons toujours sans amertume, & toujours dans la plus exacte vérité.

Le Roi voyant que tous les sacrifices qu'il

avoit faits, que toutes ses condescendances n'avoient rien produit, que les malheurs augmentoient chaque jour, il se décide à aller seul, avec ses deux freres, aux etats-généraux ; il leur dit qu'il vient se mettre au milieu des Représentans de tout son peuple ; il les invite à trouver des moyens de le rendre heureux, de faire renaître la tranquillité publique ; que puisqu'on desire le renvoi des troupes, il les renvoie, (elles furent effectivement renvoyées), & qu'il ratifioit d'avance tout ce qu'ils avoient fait, & tout ce qu'ils feroient à l'avenir, tant il compte sur leur zele, leur amour, leur fidelité pour la Nation & pour sa propre personne. Un Roi peut-il faire quelque chose de plus ?

Cette démarche ayant été de toute nullité, le sur-lendemain il vient à Paris, dépouillé de tout appareil de puissance, sans gardes, sans suite, escorté seulement par la milice bourgeoise de Versailles, qui, à l'instar de la capitale, en avoit aussi formé une (il ne l'avoit pas demandée); elle le remit à celle de Paris à une certaine distance de la ville ; il arrive ; près de deux cent mille hommes sont sous les armes, le fusil chargé à balle ; plusieurs en avoient de très-mauvais, qui partoient seuls, même au repos (il arriva des accidens ; des personnes furent tuées). La majeure partie de cette

milice ne connoiſſoit pas le maniement des armes, on n'avoit pas encore eu le temps de la compoſer toute de gens connus. Il n'y avoit pas un ſoldat dans les environs de Paris ; cependant toutes les avenues, les places, les débouchés des rues étoient auſſi hériſſés de canons chargés à mitraille, ou à boulets ; défenſe expreſſe de crier un ſeul vive le roi : je l'ai entendu défendre dans les rangs ; auſſi l'ordre fut-il ponctuellement obſervé.

Sa Majeſté arrive enfin à la maiſon de Ville ; on lui fit un diſcours que chacun ſentit ſelon qu'il étoit organiſé, & l'on ſait que depuis long-temps les opinions ſont différentes : on lui préſente une cocarde (que tout le monde portoit), il la prit ; on décide, ce jour même, que ſur les ruines de ſon château de la Baſtille, qu'on venoit de lui prendre, il ſeroit érigé une ſtatue à Louis XVI, avec cette inſcription, DE RESTAURATEUR DE LA LIBERTÉ : enfin, le ſoir, à ſon retour, un Peuple innombrable oublie les ordres du matin, ſe livre aux mouvemens de ſon cœur, plaint le ſort d'un Monarque ſi bon, ſi facile, & crie à tue-tête, vive le Roi : tout ce bon Peuple s'attendrit : jamais ſcene ne fut plus touchante.

M. Bailly avoit alors remplacé M. de Fleſſelles ; il eſt vrai que le Roi ne fut pas conſulté,

mais il l'approuva. Il lui succéda sous la dénomination de Maire; celle de prévôt des marchands ne convenant plus aux marchands, échevins de la ville. Monsieur de la Fayette, gendre de la maison de Noailles, laquelle maison, comme tout le monde sait, est depuis long-temps comblée, ainsi que lui, des bienfaits du Roi, étoit commandant de la milice bourgeoise (qu'elle s'étoit aussi nommé elle-même).

Deux jours avant sa nomination, il avoit fait, aux Etats-Généraux, une motion, portant en substance, que, pour qu'un peuple soit libre, il n'a qu'à le vouloir: plusieurs comprirent qu'il vouloit faire du royaume une république; ce qui fut très-applaudi. Il demanda encore, avec beaucoup de chaleur, la liberté indéfinie de la presse. Monsieur de Lally-Tolendal prit aussitôt la parole, & réfuta parfaitement cette motion, d'après tous les bons principes; il fut aussi très-vivement applaudi. Je l'ai vu, je l'ai entendu: ainsi: le pour & le contre eurent, dans le même moment, le plus grand succès. Et Monsieur de la Fayette, deux jours après, fut nommé chef de la milice bourgeoise, dans laquelle milice sont plusieurs conseillers au parlement, plusieurs chevaliers de Saint-Louis, des colonels, de maréchaux-de-camp.

Eh bien, François! mes chers concitoyens, ouvrirez-vous enfin les yeux? Votre Roi n'a plus de puiſſance : vous vivez dans la plus cruelle des anarchies : vous en avez éprouvé déjà les plus funeſtes effets! Quand reviendrez-vous d'une erreur qui vous coûte ſi cher? n'écarterez-vous point tant d'épaiſſes ténebres, qu'il vous ſeroit ſi facile de diſſiper? Diſons comme M. de la Fayette, vous n'avez qu'à le vouloir.

Il n'eſt pas étonnant que cette nouvelle adminiſtration, tout-à-fait étrangere à la choſe, n'ait pas encore acquis toutes les connoiſſances néceſſaires pour diriger une ſi importante machine : auſſi tout va-t-il horriblement mal. Les ſubſiſtances ſont toujours au moment de manquer abſolument : les boulangers ſont continuellement perſécutés : s'ils n'ont pas des farines, ont dit qu'ils les cachent; on veut les maſſacrer : s'ils en ont quatre ſacs, on dit qu'ils ſont accapareurs, & courent encore les riſques de perdre la vie. Le peuple eſt toujours prêt à ſe révolter. Chaque jour il paroît des écrits affreux pour l'exciter davantage. Ce ſont toujours les ariſtocrates qu'on accuſe.

Il y a trente mille hommes ſous les armes dans Paris, tous excédés de fatigue, & l'on ne s'apperçoit pas qu'il y ait une police.

Enfin, le lundi matin, 5 octobre, deux ou trois cents femmes du fauxbourg Saint-Antoine (qu'on avoit ameutées), se portent sans armes à l'Hôtel-de-Ville pour demander du pain. Tout le monde est effrayé! Elles disent qu'elles vont à Versailles en demander au Roi. Des brigands se joignent à elles avec des piques, des bâtons, ou autres armes. On bat la générale dans toute la ville. Tout le monde se met sous les armes. On va, on vient, on court, on ne sait ce qu'on fait, on ne sait ce qu'on veut. Nulle disposition, nul projet. On dit qu'il faut aller chercher le roi à Versailles, pour le garder à Paris, & qu'alors les subsistances ne manqueront plus. Toute la journée se passe ainsi. Les femmes, dès le matin, s'étoient toutes portées à la place de Louis XV, ou aux Champs-Elysées, pour faire l'avant-garde de cette armée, demandant continuellement qu'on se joigne à elles, afin de partir. Enfin, le soir, à six heures, les troupes, au nombre de vingt-mille, se mettent en marche, en traînant avec elles un train considérable de grosse artillerie. Le régiment des Gardes-Françaises, tous les soldats qui avoient quitté leurs drapeaux des différens régimens, faisant en tout six mille hommes, qu'on appelle troupes soldées, mar-

chent à la tête de la colonne qui ſe joint aux femmes, qui en font effectivement l'avant-garde : on arrive bien avant dans la nuit à Verſailles : on court au château : la populace entre ſans nulle réſiſtance : on maſſacre quelques Gardes-du-Corps, (qui ne ſe défendoient pas) : on coupe la tête à deux : (on les porta le lendemain en triomphe, au bout d'une lance, dans tout Paris, & au Palais-Royal) : on entre dans la chambre de la Reine, [qui fut heureuſement avertie par ſes Gardes-du-Corps], & qui eut à peine le temps de ſe ſauver, preſque en chemiſe. Un malheureux forcené ouvre ſon lit avec ſa lance, & reſte fort ſurpris de ne plus la trouver..... Pourra-t-on lire ce trait ſans frémir ? Je l'écris, glacé d'effroi.....

Les Gardes-Françaiſes furent en arrivant s'emparer de tous les poſtes qu'ils avoient occupés avant qu'ils fuſſent dans la milice bourgeoiſe, & prirent ſous leur protection les Gardes-du-Corps, qui, ſans cela, euſſent été tous maſſacrés. Mais on les déſarma tous : la plupart furent démontés, & leurs chevaux volés. Enfin, le lendemain mardi 6, le Roi, la Reine, monſieur le Dauphin, Monſieur & Madame, & madame Éliſabeth, furent menés à Paris, à ſept heures du ſoir, au milieu de tout ce cor-

tege. On y voyoit les Gardes-du Corps à pied, à cheval, le tout mêlé avec la milice bourgeoise, ainsi que les Cent-Suisses de la garde, & Leurs Majestés, ainsi que la famille royale nommée ci-dessus, après avoir été à l'hôtel-de-ville, furent conduits au château des Tuileries, où l'on n'avoit pas eu le tems de rien préparer pour les y recevoir. Monsieur & Madame allerent au Luxembourg.

Les Gardes-du-Corps furent privés de leurs fonctions. Le Roi est gardé par les Gardes-Françaises. Leurs officiers sont de leur choix, la plupart pris parmi eux. Voilà le sort du premier monarque du monde.

Ceci paroîtroît un véritable attentat, sans le prétexte qu'on donne à cette démarche si extraordinaire ; mais je crains que le monde méchant ne soit pas pleinement convaincu.

On dit que la milice bourgeoise ne s'est portée à Versailles que pour conserver les jours de Leurs Majestés, qui étoient menacés par cette populace de Paris. Il est à craindre qu'on dira que si elle avoit eu autant de zele ; pourquoi, avec trente mille hommes, n'avoir pas dissipé cette populace qui étoit si peu nombreuse ? Pourquoi cette populace, si elle avoit eu ce projet à elle seule, auroit-elle attendu tout le jour à la

place de Louis XV & aux Champs-Élisées ? Pourquoi cette milice si bien intentionnée a-t-elle fait marcher cette même populace en avant-garde ? Toutes ces choses se présentent à l'esprit.

Si l'on ne donne quelque puissante raison qui éclaire parfaitement sur les véritables intentions des administrateurs, on sera tenté de croire que, dès long-temps, le projet étoit formé de mettre le Roi en leur puissance, persuadant au peuple que lui ou son conseil retenoient toutes les subsistances. Il est certain que toutes les apparences font croire qu'il est en captivité ; car, pour l'ordinaire, on ne va pas de nuit (sans prévenir) avec vingt mille hommes & du gros canon, inviter son Roi de venir dans sa capitale.

La politique aussi de faire, sur-le-champ, abonder cette grande quantité de pain chez tous les boulangers, n'a pas paru adroite. On eût dit que Sa Majesté avoit porté dans sa voiture au moins vingt mille sacs de farine. Le peuple crédule l'a cependant cru ; mais les gens habiles l'ont vu tout différemment.

Quinze jours aprés l'arrivée du Roi, la disette des farines s'est fait sentir tout naturellement, par l'insuffisance des lumieres qu'il faut pour

cette grande adminiſtration. Quelques briguans ſe révoltent encore. On va chez un malheureux boulanger, on le traîne à la ville. Il y eſt pleinement juſtifié. On le reconnoît pour le plus honnête homme de Paris, & il l'étoit. Il a fait je ne ſais combien de ſacrifices pour fournir du pain. N'importe, on le pend, on lui coupe la tête, on la promene, ſelon l'uſage, dans Paris, au milieu de ces trente mille milices bourgeoiſes, qui trouvent la choſe horrible, & qui n'oſent l'empêcher. Eh bien, Français! faut-il encore vous aider dans vos réflexions, je ne m'en permettrai pas.

Paris eſt toujours à la veille de mourir de faim. On accuſe toujours les ariſtocrates. C'eſt le grand mot; il eſt dans la bouche de tout le monde, & perſonne ne l'entend. N'importe, on cherche toujours ces ariſtocrates, on ne les trouve pas : on ne ſauroit les trouver, puiſqu'ils n'ont jamais exiſté. Mais peut-être qu'un jour on voudra bien ouvrir les yeux, & voir les choſes telles qu'elles ſont. Certainement elles ſont on ne peut pas plus claires. 1°. C'eſt que les provinces refuſent leurs ſecours; ce qui prouve qu'elles ne penſent pas comme Paris. Il y auroit cependant de la témérité à croire qu'elles ne penſent pas bien pour cela; 2°. c'eſt que de

tout temps il eſt reconnu que, dans l'adminiſtration de la ville, la partie des ſubſiſtances eſt la plus difficile de toutes. Elle tient à une infinité de branches qui ſe diviſent & ſe ſubdiviſent à l'infini. Si la plus petite vient à ſe rompre, toute la machine eſt détraquée. Il y avoit quantité de commis dans ces bureaux, qui, depuis quarante ans, s'en occupoient continellement, & chaque jour ils acquéroient de nouvelles connoiſſances. On a tout renvoyé. Deux grands hommes ſont arrivés : l'un a fait le voyage de l'Amérique : on dit que c'eſt un héros, ce qui ne feroit pas encore un adminiſtrateur : l'autre a paſſé ſa vie à meſurer avec ſes compas & ſes lunettes les diſtances de la terre à la lune. Je ne vois pas encore que ce ſoit des titres pour bien adminiſtrer les ſubſiſtances d'une ville immenſe. Il y a bien encore les communes ; mais ce ſont des marchands bijoutiers, des orfevres, des épiciers, des marchands de draps, d'étoffes, de papiers, &c. &c. &c. ; tous fort honnêtes gens, fort habiles dans leur métier, mais qui n'eſt pas relatif aux farines ni au pain. Il y a bien auſſi des avocats, peut-être quelques procureurs. La chicane en nourrit bien quelques-uns, mais elle fait mourir de faim le grand nombre. Je ne dis là rien de neuf.

Il faut encore obſerver que, malgré la grande habitude qu'il falloit pour aſſurer les ſubſiſtances d'une auſſi grande ville que Paris, le gouvernement faiſoit des ſacrifices inouis pour procurer des grains, & pour dédommager les boulangers, afin qu'il donnaſſent le pain à meilleur marché qu'il n'eſt dans tout le royaume, à cauſe de cette immenſe quantité de bas peuple. Aujourd'hui, on a ôté toute puiſſance & toute reſſource au gouvernement. La Ville elle-même s'eſt ruinée en extravagances (c'eſt ainſi que je caractériſe les dépenſes faites depuis la révolution; peut-être y auroit-il une autre expreſſion), & à ruiné tous ſes habitans, & l'on ne veut pas voir que les provinces n'apporteront plus leurs grains, ni même les fermiers des environs, pour les vendre beaucoup au-deſſus de leur valeur; que les boulangers ne ſont pas aſſez riches ni aſſez dupes pour achetor du bled fort cher, & vendre du pain fort bon marché. On ne veut rien voir de tout cela; on veut avoir le pain pour rien, n'importe d'où il vienne, ou pendre les boulangers & les ariſtocrates, qui ſont des traîtres. Ceux-ci, on ne les trouve pas tant; leur inexiſtence les tient cachés. Eh bien? Pariſiens, vous-mêmes, mes chers concitoyens, qui fûtes toujours bons,

mais toujours trop crédules, n'ouvrirez-vous pas enfin les yeux ? Ouvrez-les ; croyez-moi, ou vous resterez ruinés sans ressource. Votre ville, qui n'est opulente que par le grand concours des étrangers, deviendra déserte : vous serez accablés de mille maux ; vos maîtres n'ont nulle espece de connoissance en administration ; chaque jour ils vous le prouvent ; ils perdent leur temps dans les districts ; vous en avez un nombre infini, & tous différent entr'eux, parce que chacun veut faire ses loix, que tous ensemble n'ont pas un législateur.

Ils passent leur temps en minuties, en vains débats. Rien ne sauroit réussir. Pour couvrir leur incapacité (quoique d'ailleurs fort honnêtes gens), ils vous disent qu'il y a des traîtres ; tout leur fait ombrage ; une cocarde plus ou moins nuancée les inquiete. N'en a-t-on pas du tout, on vous force d'en prendre, où l'on vous arrête. Il n'est plus permis de sortir hors des barrieres ; les troupes sont continuellement sous les armes ; pour passer des revues ; pour aller & venir, toujours sans nul objet, & le résultat, c'est qu'il n'y a point de police.

On refuse de tirer sur des brigands qui font mille ravages, qui massacrent eux-mêmes vos

concitoyens, & l'on a toujours mille canons tout prêts pour aller contre un ennemi qui n'existe pas ; & celui qu'on suppose, ce sont des Français, leurs frères, leurs pères, qui ne penseroient pas comme eux. Vous dis-je un mot qui ne soit dans la plus exacte vérité ?

Jetons un coup-d'œil sur les Etats-Généraux ; voyons leur composition, voyons ce qu'ils font, ce qu'ils ont produit ; peut-être en tirerons-nous des faisceaux de lumieres, qui porteront le grand jour dans toutes les parties de royaume.

Je crois devoir commencer par faire observer que les Etats-Généraux sont sans doute une assemblée très-respectable, puisque c'est une assemblée qu'on peut nommer d'ambassadeurs. Dans cette qualité, leur personne est sacrée ; mais ils ne sont pas autant que leurs maîtres qui les ont envoyés ; & ces maîtres, c'est la Nation ; c'est elle qui les a revêtus de pouvoirs qu'elle a déterminés à son gré ; qu'elle peut révoquer de même, & je prétends qu'il ne leur est pas permis, sous tel prétexte que ce soit, de s'ecarter en rien des instructions qui leur ont été données, ou chaque individu, qui a concouru à les nommer, est en droit de leur en demander raison. D'ailleurs, si leur devoir

ne les retient pas aſſez, l'honneur leur en impoſe la loi, par le ſerment ſolemnel qu'ils ont fait entre nos mains. Je dis de plus, un député qui ſe croit un roi n'eſt cependant pas autant, quand il eſt en fonctions, qu'un ſimple citoyen qui a pu l'élire, puiſqu'il n'eſt que ſon fondé de procuration, & que même il ne lui eſt pas permis de s'occuper de ſes propres intérêts : ils ſont & doivent être nuls. Il ne doit s'occuper que de ceux de ſes commettans, aux quels tout ſon temps appartient. Il eſt payé pour cela ; &, comme je viens de le dire, il a fait le ſerment de ſuivre, en tout, les ordres abſolus qui lui ſont preſcrits. J'ajoute encore, qu'il ne peut & ne doit accepter de place ni de dignité, hors deſdits états, ſans en avoir obtenu la permiſſion de ſes commettans, & qu'il ne ſoit délié par eux du ſerment qu'il leur a fait, ou bien toutes les loix de l'honneur & de la probité ſont violées.

Je m'attends bien qu'on dira qu'un ſimple citoyen, qu'un ſimple électeur n'eſt rien : cela peut être ; mais il a le droit d'inviter tous ſes concitoyens, tous ſes co-électeurs de s'aſſembler & de reprendre toute leur puiſſance, afin de révoquer leurs pouvoirs dont on a abuſé.

Je dois dire auſſi que, d'après la conſtitution du royaume,

royaume, conſtitution auſſi ancienne que lui, qui eſt dans toute ſa vigueur, juſqu'à ce qu'il en ait un autre qui l'anéantiſſe, que le Roi ſeul avoit le droit de convoquer les Etats-Généraux. Je demande s'il les a convoqués pour que l'on détruiſe ſa puiſſance ? & ſi nous les avons nommés pour qu'ils culbutent tout ? D'après ces deux principes, continuons à développer notre idée.

Si le Roi avoit ſeul le droit de convoquer les Etats-Généraux, il pouvoit ſeul en indiquer la forme. C'eſt ce qu'il a fait par ſon réglement pour l'exécution de ſes lettres de convocation, du 24 janvier dernier. Il l'a fait parvenir à tous les bailliages dans toute l'étendue du Royaume, & c'étoit pour qu'on s'y conformât. Il n'a pas été ſuivi ; premiere inſurrection.

Il avoit eſpéré que la voix de la conſcience auroit ſeule été écoutée dans le choix des députés aux Etats-Généraux. Cependant, vous le ſavez tous, dans preſque toutes ſes provinces, la cabale & l'intrigue ont captivé la majeure partie des ſuffrages. Combien n'y en a-t-il pas qui ont couru de bailliage en bailliage, portant cinquante, ſoixante procurations, répandant de l'argent, faiſant de belles promeſſes ou de grandes menaces ! Tous les moyens étoient

mis en usage, ce dont tout le monde s'est apperçu; aussi juroit-on beaucoup après les procurations; & qui sont enfin parvenus à se faire élire? Vous n'êtes donc pas légalement représentés, ni selon votre vœu; leur composition est donc illégale & vicieuse? Arrêtons-nous un moment sur cette composition.

Dès l'instant que l'on sentit qu'il n'étoit plus possible de refuser les Etats-Généraux, on chercha à diviser tout le Royaume, en demandant toutes les opinions. Tout le monde sait que c'est le moyen le plus sûr, puisqu'il y en a autant que d'individus, & que chacun tient à la sienne; aussi parut-il une foule d'écrits, plus ridicules les uns que les autres: on n'en tint nul compte, jamais on n'en eut le projet; mais on avoit celui d'en venir où nous sommes. Peut-être croyoit-on que les choses n'iroient pas si loin; je veux bien le croire. Enfin, après de longs débats, pour savoir si l'on admettroit à ces Etats un nombre égal de chaque ordre, ou si le tiers à lui seul seroit aussi nombreux que les deux autres ensemble, ce dernier avis passa; mais comme on vouloit détruire entierement la noblesse, qu'on craignoit de ne pas y réussir, si elle se réunissoit au clergé, ce qui auroit fait une égale balance, on s'avisa de composer ce dernier

de tous les curés de villages; la plupart fils de chauderonniers ou de cordonniers, qui à peine savent lire dans leurs breviaires, qui ne sont qu'à la portion congrue; & puis on a donné cette foulle de procurations pour accaparer toutes les voix; ensorte qu'on peut dire avec vérité que la véritable noblesse & le véritable clergé réunis, ne font pas un sixieme des Etats-Généraux : le Tiers a donc les cinq autres sixiemes : joignez à cela les avocats & les procureurs, accoutumés à défendre quelquefois en un jour le pour & le contre, toujours de la maniere la plus indécente : il faut encore comprendre le clergé & la noblesse qui ont abandonné leurs corps pour passer au Tiers; ainsi que ceux qui tiennent tout des bienfaits du Roi, qui, les premiers, ont été contre : voila comment sont composés les Representans de la premiere Nation du monde : je défie qui que ce puisse être, de prouver le contraire.

Le Roi n'avoit convoqué les Etats-Généraux, qu'afin de pourvoir aux besoins pressans de l'Etat, de les consulter sur la réforme qu'il se proposoit de faire sur tous les différens abus qui se sont glissés dans toutes les parties de l'administration (ce qui étoit bien sage), mais non pour recevoir des Loix. Un très-petit nom-

bre de députés (qui se sont arrogés tout le pouvoir) connus par leurs écrits menteurs & séditieux, ou leurs intrigues basses & fatigantes pour se faire élire, veulent en donner à tout le royaume! Français! nobles & vaillans Français, le souffrirez-vous?

Quand le Roi monta sur le trône, ne trouva-t-il pas des loix établies? Ces loix n'ont-elles pas rendu l'Etat florissant & rédoutable à ses ennemis pendant quatorze cents ans? N'a-t-il pas juré aux pieds des Autels, devant la Nation, qu'il les maintiendroit? & l'on veut aujourd'hui rendre le Roi parjure, détruire des loix qui nous faisoient vivre heureux, pour en substituer de nouvelles que la discorde aura dictées, & que la crainte aura fait adopter? Ah! Français! dans quels affreux abîmes allez-vous vous précipiter!

Le Roi avoit ordonné que tous les députés seroient munis d'instructions & pouvoirs généraux & suffisans, pour proposer, remontrer, aviser & consentir sur tout ce qui est énoncé dans ses lettres de convocation; n'ul n'en est pourvu; tous ont des pouvoirs si limités, qu'ils sont dans l'impossibilité de rien consentir ni de rien opérer légalement. Je sais que plusieurs se sont pourvus de nouveaux pouvoirs

pardevers leurs bailliages ; mais ces bailliages étoient-ils aſſemblés ponr faire ces changemens, comme ils l'étoient quand ils ont donné leurs ordres ?

Les deux premiers ordres, du moins la majeure partie, ont fait ſerment, d'après le vœu de leurs commettans, de ne délibérer que par ordre. Le Tiers a pris les mêmes engagemens pour ne délibérer que par tête, les trois ordres réunis. Il n'eſt donc plus poſſible de rien faire, ou des ſermens feront violés. Alors, qui pourra ſe ſoumettre à ce qu'auront décidé de tels repréſentans ? & quelle confiance peuvent-ils inſpirer ?...

Enfin, le Royaume eſt compoſé de trois ordres, qui tous librement doivent délibérer ; & ce n'eſt que le conſentement unanimes de trois, conjointement avec le Roi, qui fait la loi aujourd'hui ; ce n'eſt que le Tiers, qui, à lui tout ſeul, s'eſt conſtitué la Nation ; ce qui eſt bien loin d'être le vœu de leurs ſages & vertueux commettans ; ils aiment trop la juſtice. Peuvent-ils donc faire un réglement quelconque, qui ſoit légal ? François ! j'en appelle à votre équité, qui fut toujours franche & loyale.

Dira-t-on que les trois ordres ſont maintenant réunis ? S'ils le ſont, quant à leurs perſonnes,

ils ne le ſont nullement par leurs opinions : d'ailleurs peuvent-ils prendre ſur eux (ainſi que je l'ai déjà dit), d'outre-paſſer en rien leurs cahiers & leurs inſtructions ? Dans ce cas, ils ſont révoqués de droit.

Si les derniers paſſés au Tiers ont cédé, c'eſt parce qu'ils ſe ſont vus menacés de périr par le fer, ou dans les flammes; ce qu'on ne peut ſe diſſimuler, par les ſacrifices inouis & impraticables qu'ils ont fait pour ſe ſouſtraire eux-mêmes aux horreurs qui ſe ſont tramées & commiſes à Paris dans le Palais-royal, où toute la plus vile populace ſe réuniſſoit pour ſe livrer à la licence la plus effrénée. Et l'aſſemblée des Etats-Généraux, aprés avoir ôté au Roi les moyens de punir, bien loin de réprimer ce déſordre ſi ſcandaleux, a reçu des deputations de ces forcenés. (M. Bailly en étoit alors préſident). Je veux croire que c'eſt par crainte ; mais alors les Etats-Généraux ne ſont donc pas libres ? S'ils ne le ſont pas, ce qu'ils feront peut-il paſſer pour une loi ? Voilà le fruit de tous les libelles & écrits ſéditieux qu'ils ont autoriſés par leur demande indiſcrette de la liberté indéfinie de la preſſe, qu'ils ont même priſe, ſans qu'elle fût accordée; & cette liberté ſi grande n'eſt pourtant que pour les écrits in-

cendiaires ; tout autre eſt dangereux pour ſon auteur. Tout mon corps frémit.

Enfin, les Etats-Généraux, quoiqu'illégalement aſſemblés, ont-ils du moins produit quelque bien ? Nul. Au contraire, le royaume eſt partout en combuſtion depuis qu'ils ſont aſſemblés ; toutes les propriétés ſont attaquées ou détruites ; nul citoyen n'eſt en sûreté ; il n'y a plus d'aſyle nulle part. Pluſieurs têtes qui n'étoient point coupables, ont été coupées ſans nulle forme de procès. Un criminel ſur l'échaffaud, juridiquement condamné, eſt délivré à Verſailles, ſous les yeux du Roi, devant les Etats-Généraux aſſemblés ; & ce criminel.... avoit aſſaſſiné ſon pere.... Crime pour lequel les plus grands légiſlateurs de la terre n'avoient oſé prononcer de peine, tant ils étoient perſuadés qu'il ne pouvoit exiſter dans la nature. Français, je m'arrête... mon ſang ſe glace dans mes veines. Mes cheveux s'hériſſent ſur ma tête.

Jamais les ſiecles paſſés, jamais les ſiecles futurs n'ont vu, ni ne verront les abominations qui ſe paſſent aujourd'hui. Les Etats-Généraux ne ſont donc qu'horriblement déſaſtreux.

La Nation Françaiſe, la plus belle, la plus généreuſe de la terre, eſt-elle dignement repré-

ſentée. Pour s'en convaincre, il ne faut qu'aller aux Etats-Généraux. On ne pourra pas en rapporter la haute idée que Cinéas avoit conçue du peuple Romain, lorſque, revenant de ſon ambaſſade, il dit à Pyrrhus, que Rome lui avoit paru un temple, & le Sénat une aſſemblée de Rois; mais au contraire, on ſera indigné de voir tout ce qui s'y paſſe. On diroit que c'eſt une aſſemblée des halles. Tout s'y paſſe dans le tumulte le plus affreux; perſonne ne s'entend; tout le monde parle à la fois, ſans nul égard les uns pour les autres. On s'y dit des choſes que l'homme le moins délicat ne ſouffriroit pas; on s'apoſtrophe; perſonne ne s'offenſe, perſonne n'eſt ami, & tous ſont diviſés. Voilà nos auguſtes repréſentans.

On dira, ſans doute, que ma plume écrit des vérités toutes nues, ſans nul déguiſement; je conſens même qu'on diſe que j'écris en maître irrité. Oui, Français, voilà la qualité que nous avons tous le droit de prendre. Je le ſais d'autant plus, qu'ayant été l'un des commiſſaires pour la rédaction des cahiers d'un des plus grands bailliages du royaume, je ſais que ce ſont nos ordres abſolus que nous leur avons donnés, qu'ils ont juré de ſuivre, & qu'ils ne ſuivent pas.

On croiroit peut-être qu'on parle avec reſpect

de la perſonne du Roi; on en parle de maniere à révolter un Français. Je n'en citerai qu'un exemple, tant je répugne à retracer une licence qui dégrade l'homme policé : mais n'oubliez jamais, & vous le ſavez tous, que quiconque offenſe un Roi, a déja fait injure à la Nation, qui doit ſe venger.

Séance du 18 ſeptembre. Le Roi ayant fait ſa réponſe ſur la ſanction que les états lui demandoient, ſur leurs arrêtés du 4 août & jours ſuivans, avec une modération, une ſageſſe, des égards. j'oſe dire; que je n'aurois pas eu à ſa place; M. le Chapelier a fait ſur cette réponſe, la motion la plus indécente? la plus déplacée qu'on ait jamais faite. Sur cela, M. le Vicomte de Mirabeau a repliqué de la maniere la plus convenable & la plus raiſonnable poſſible. Alors le comte ſon frere prit la parole, & dit, (après avoir approuvé la motion de M. le Chapelier):

« Oſons dire au Roi Meſſieurs : vous vous êtes trompé ſur la nature de nos demandes. Nous n'avons pas entendu vous demander des avis : nous vous avons démandé votre ſanction : la juſtice & les circonſtances la rendent néceſſaires. (Feuilles de Verſailles, du 19 ſeptembre 1789, N° 49.) Je demande ſi jamais un

ſujet s'eſt permis de propoſer de parler ainſi à ſon Roi ; & ſi quelqu'un ſouffroit que qui que ce puiſſe : lui dit que ce n'eſt pas ſon avis qu'on demande, & ſi le Roi n'a pas le droit de le donner ? Voilà cependant les termes peu ménagés dont on ſe ſert à l'Aſſemblée : voilà quels ſont les orateurs qui dirigent tous les gens ſages, & il y en a beaucoup ! pluſieurs, dans les trois ordres, étant retenus aux véritables principes, n'oſent rien dire..... & le ciel ne lance pas ſon tonnerre !.. Mais ces gens ſages & vertueux, qui gémiſſent de tant de déſordres, qui ſont le plus grand nombre, ſervent-ils leur commettans par leur craintive inaction ? Ils ont oublié qu'ils étoient Français ; lorſqu'en tremblant, il ſe ſont mis ſous le joug.

Eh bien, Français ! n'ouvrirez-vous pas les yeux ? Permettrez-vous long-temps qu'on vous aviliſſe ainſi aux yeux de toutes les nations ? Je crois vous avoir ſuffiſamment démontré l'illégalité de ces états, les torts énormes qu'ils ont envers vous, les malheurs qu'il vous ont cauſés : vous le ſentez tous ; car il n'eſt pas un ſeul individu dans le royaume, qui ne ſoit en ſouffrance. L'hiſtoire nous fournit des exemples d'Empires détruits, de trônes renverſés ;

mais ce que les uns perdoient, les autres le gagnoient. Aujourd'hui perſonne ne gagne, & depuis le Roi juſqu'au mendiant, tout le monde perd. Le mendiant meurt de faim, ne trouvant plus de ſuperflu chez perſonne; chacun craint de manquer bientôt du néceſſaire indiſpenſable. On n'a jamais vu rien de pareil.

Français, les temps ſont arrivés. Si les malheurs ont quelquefois conduit à l'indépendance, les malheurs doivent vous faire rentrer dans vos droits & vos devoirs. Aſſemblez-vous par bailliages dans toutes les provinces, comme vous l'étiez quand vous avez nommé vos députés; ou ſeulement par chaque communauté, & tous les notables du lieu ſans diſtinction d'ordre; n'admettez plus de procuration, & révoquez vos pouvoirs; prononcez que vous ne voulez plus d'Etats-Généraux,

Suppliez le Roi de vouloir bien reprendre ſa puiſſance, & promettez-lui tout ſecours; demandez-lui de reformer les abus, ainſi qu'il en avoit le projet; fourniſſez-lui, vous-mêmes, des moyens pour y parvenir, ſi vous croyez en avoir de bons; demandez-lui de vouloir tenir tous les changemens qu'il a pris lors de la ſéance royale du 23 juin dernier, & la reſponſabilité des

miniſtres ; ce ſera plus que ſuffiſant pour vous rendre heureux.

Les hommes ſont faits pour être gouvernés, les Français plus qu'aucune autre nation ; mais c'eſt un Roi qu'il faut.

Vous, Meſſieurs des Parlemens, faut-il vous rappeller ces tems ſi glorieux où vous donniez tant de preuves de votre zèle, de votre amour, de votre fidélité pour vos Rois, & pour le maintien intact de la monarchie ? Vous dormez quand l'Etat eſt au moment de ſa chûte, quand mille démons cherchent à le détruire de fond en comble ! Reveillez-vous ; qu'un beau zele vous ranime ; montrez-nous tant de vertus, que nous ſoyions forcés d'oublier vos anciens torts ; on ne peut ſe diſſimuler que vous en avez, n'euſſiez vous que celui d'avoir demandé les Etats-Généraux ; c'en eſt aſſez. Je ſais qu'une ſuite de méchans miniſtres vous ont vivement tourmentés, que, peut-être, ils vous ont forcés à les demander ; mais de vrais magiſtrats reſtent toujours ſans reproche & toujours reſpectueuſement inébranlables.

Reprenez tous, en un même jour, vos fonctions comme ci-devant ; ratifiez ſur-le-champ vos promeſſes ſur tous les ſacrifices pécuniai-

tes ; que nul n'en ſoit exempt dans le royaume ; lancez tous enſuite des arrêts foudroyans contre tous les perturbateurs du repos public, ſans diſtinction quelconque ; faites la plus exacte recherche des auteurs des maux que nous ſouffrons ; que nulle conſidération ne vous arrête.

Caſſez tous, en un même jour, les Etats Généraux, & tout ce qu'ils ont fait, vous ſerez immortels.

Je vous ai fait voir, & vous connoiſſez vous-mêmes leur irrégularité, les maux affreux qu'ils nous ont faits. En faut-il davantage pour vous porter à faire ce que vous devez, & ce qui eſt en votre pouvoir ? Vous en trouverez un exemple ſous le regne d'Henri IV. On tint les Etats-Généraux à Paris, en 1593 : ils furent caſſés par un arrêt de la Cour, du 00 Mai 1594. (Voyez Moréri, édition d'Amſterdam, 1648)

Vous ſervirez la Nation, qui vous approuvera, ſoyez-en sûrs. C'eſt le vœu des grands ; c'eſt le vœu des petits ; c'eſt le vœu de tous ; c'eſt encore celui du Roi ; & jamais vous ne l'aurez mieux ſervi. Ne dites pas, pour excuſer vos refus, que vous attendez que Sa Majeſté vous faſſe connoître qu'elle deſire que vous preniez un parti. Voyez ſa poſition ; je ne vous en dis pas davantage. Quoi ! faudroit-il un ordre

pour ſauver l'Etat ? Sauvez-le, & préſenter enſuite vos têtes. Vous verrez qu'elles vous reſteront, & vous ſerez couverts de gloire.

Suppliez le Roi de vouloir bien révoquer & annuller tout ce qui s'eſt paſſé dans ſon lit de juſtice le 4 Mai 1778 ; & tout ce que je viens d'indiquer, m'adreſſant à la Nation, vous l'obtiendrez : je connois ſon cœur paternel.

Demandez-lui encore d'approuver les milices bourgeoiſes, je n'y vois nul inconvénient, quand elles ſeront ce qu'elles doivent être ; je penſe même qu'elles peuvent être utiles.

Que dans chaque ville, chaque bourg, chaque village ſe garde déſormais. Mais pour éviter les inconvéniens, ſuite néceſſaire de tant de gens armés, dont la majeure partie ignorent entierement le maniement des armes, qu'il y ait ſeulement, dans chaque endroit, autant de bons fuſils, épées & bayonnettes, qu'il y aura de gens en état de porter les armes ; que toutes ceſdites armes ſoient dépoſées en un lieu de ſûreté dans chaque paroiſſe, avec auſſi la quantité proportionnée de poudre & de balles, & qu'il n'y ait que les gens de ſervice qui ſoient armés, avec encore la reſtriction que toutes les armes néceſſaires au ſervice journalier reſteront toujours au corps-de-garde ; enſorte que ceux qui

monteront la garde, prendront toujours celles de ceux qui la descendront. Ces milices seront aux ordres de la municipalité, dont les premieres cours souveraines auront la grande police.

Lorque ces gardes auront arrêté quelque malfaiteur, ou quelqu'un de suspect, elles le conduiront, sur-le-champ, aux juges naturels, qui le jugeront selon les loix. Les patrouilles, en cas de besoin, se communiqueront d'un village à un autre, & seront doublées ou triplées, si le cas le requiert, ce qui rend parfaitement inutiles toutes les Maréchaussées du royaume, qui lui coûtent beaucoup.

Ceux qui n'auront pas acquis le droit du port-d'armes, doivent être désarmés. Le bon ordre l'exige.

Je crois indispensable d'exercer toutes ces milices au maniement des armes, dans la belle saison, les jours de Fêtes & Dimanches.

Ce nouveau réglement rendant tous les François soldats, ils doivent tous être exempts de la milice royale; le Roi se réservant, dans les cas de guerre, de demander à chaque paroisse, ou district, un certain nombre d'hommes proportionné à celui des habitans, & toujours ceux de bonne volonté, auxquels tous les habitans, sans distinction, feront un sort.

O vous, braves & généreux militaires, vaillans soldats, lorsque j'invite la Nation à reprendre ses droits, à faire son bonheur, & remettre son Roi sur le trône, je n'oublierai point de vous rendre l'hommage qui vous est dû (mes vœux s'adressent également aux armées navales & aux armées de terre).

Vous fûtes toujours l'honneur & l'appui du trône ; c'est votre valeur qui soutient les empires, qui fait toute leur puissance. Votre sang versé tant de fois a rendu la France florissante & redoutable à ses ennemis pendant quatorze cents ans. Elle n'existe que par vous. Votre caractere n'est point changé, l'honneur seul vous guida toujours, l'honneur seul vous guide encore, & vous n'aurez jamais que lui pour guide. Je suis soldat comme vous : je suis votre ami je vais donc vous parler, comme si j'étois parmi vous.

Les soldats sont les vrais soutiens d'un empire ; eux seuls le défendent ; c'est donc eux qui doivent y tenir le premier rang : mais prenez bien garde à ce que je vais vous dire. Il faut bien distinguer un empire d'avec une république : dans une république, les soldats n'y sont regardés que comme des valets que l'on paye. Voyez la Hollande ; le plus petit marchand s'y croit

croît plus qu'un colonel ; le ſoldat y eſt avili. Voyez, au contraire, tous les grands empires, les ſoldats y ſont des héros qu'on reſpecte ; & plus le roi ſera grand, plus ſes troupes auront de conſidération.

On veut faire de la France une république, où tous les états ſeront confondus. On veut bien y conſerver une ombre de roi, mais ſeulement pour les apparences : ſa puiſſance ſera nulle. Il eſt donc de votre intérêt, ainſi que de toute la Nation, de vous oppoſer fortement à cet odieux projet : tout doit vous y porter, l'honneur, le devoir l'exigent.

Vous ſervez le plus grand roi de la terre. On veut que vous ſerviez les municipalités. Vous ſerez aux ordres du plus petit juge de village, & vous ſavez le cas que vous en faites.

On cherche à vous ſuborner : tout ſuborneur eſt un lâche que vous mépriſez : on vous fait entendre qu'on veut vous mener contre des Français, vos concitoyens ; on vous trompe. Penſez-vous que votre roi voulût faire la guerre à ſes propres ſujets? Quel fruit lui en reviendroit-il? Mais ouvrez les yeux, ſoldats ; ce ſont vos ſuborneurs qui ſont armés contre vous. Paris, à lui ſeul, renferme une armée. Il a une artillerie des plus formidables : & contre

qui, eux font ſonner ſi haut les projets odieux (qu'on n'a jamais eu) d'armer les Français contre des Français? Contre qui ſont-ils armés eux-mêmes? Les ennemis ſont-ils ſous leurs remparts? On ne voit que des gens ſoumis. C'eſt donc de toute évidence, que c'eſt contre vous qu'ils ſont armés. N'êtes-vous pas des Français? Vous l'êtes ſans doute, & de bons & véritables Français, l'honneur & l'élite de la Nation. Eux ſe ſont égarés. Ne croyez pas pourtant que ce ſoit tous les Pariſiens: c'eſt un petit nombre qui veut uſurper l'autorité.

Mais le Roi, qui eſt un bon pere, gémit ſur leur aveuglement, retient ſon bras, ne punit point, il attend leur repentir, leur ouvrira ſon ſein paternel, toujours prêt à les y recevoir. Suivez donc aveuglément les ordres de vos officiers: ſoyez ſûrs qu'ils ne vous ordonneront jamais rien contre les loix de l'honneur. Sans doute ils vous commanderont d'aller contre les émeutes populaires. C'eſt votre ſûreté, c'eſt la ſûreté publique. Ils vous commanderont même de tirer ſur des brigands attroupés. Mais les brigands ſont-ils Français? Des brigands ne ſont d'aucune nation, quoiqu'il y en ait dans

tous les pays: mais par-tout ils ſont l'horreur de genre humain, & par-tout on cherche à les détruire. D'ailleurs, vous le voyez, ces miſérables maſſacrent eux-mêmes chaque jour les plus honnêtes gens. Vous êtes avares de leur ſang, quand ils cherchent à répandre le vôtre!

Mes amis, mes camarades, voilà tout ce que notre bon roi avoit exigé de ſes gardes-françaiſes; c'étoit de maintenir l'ordre dans Paris, d'en chaſſer les ſcélerats & les bandits. Il ne voulut rien de plus.

Les Gardes-Françaiſes ont été trompés eux-mêmes; ils en conviennent, & leur repentir ſe manifeſte chaque jour. Ils ſont prêts à rentrer dans le devoir pour n'en jamais ſortir. Il ne leur manque qu'un homme qui ſache les ramener dans les voies qu'ils ſuivoient autrefois. Il s'en eſt trouvé mille pour les égarer: il ne s'en préſente pas un ſeul qui ait aſſez de courage pour leur montrer leur erreur. Eh bien, ſoldats! c'eſt à vous gardes-françaiſes que je parle, vous en trouverez un, c'eſt moi. Je me lie à vous. Je me livre à vos mains. Je fais les riſques je cours, non de votre part (vous avez conſervé l'eſprit noble du ſoldat); c'eſt de la part de ceux même qui vous ont tendu des pieges; mais vous me défendrez, j'y compte: ſi l'on m'aſſaſſine

avant que vous ayez le temps de me défendre ; vous vengerez ma mort. J'aurai ſauvé la Patrie, & je mourrai content.

(Je me ferai connoître dès que vous le deſirerez).

Vous connoiſſez vos torts; on ne peut vous les diſſimuler; mais je ſais combien vous avez réſiſté; je ſais combien votre cœur répugnoit à ce qu'on vous a fait faire, & les efforts qu'il a fallu pour vous gagner. Je ſais auſſi que dans votre erreur même, vous avez toujours montré que vous étiez ſoldats.

Votre colonel ſans doute a de grands reproches à ſe faire. S'il avoit toujours ſu vous prendre par l'honneur, vous ne ſeriez jamais ſortis des bornes qui vous étoient preſcrites. si j'avois eu celui de vous commander, vous n'auriez rien fait d'indigne de vous, & la France ne ſeroit pas plongée dans les malheurs affreux qui l'accablent aujourd'hui. soldats! vous pouvez encore tout réparer, & vous couvrir d'une gloire immortelle.

Votre roi eſt priſonnier, vous le voyez. Vous l'avez garanti de la fureur d'une populace effrénée, dont les projets étoient inconnus; ce qui vous a rendu l'eſtime de tous les gens de bien. Dites aujourd'hui que vous prétendez qu'il ſoit

libre, il le ſera. ses gardes-du-corps n'exiſteroient plus ſans vous. Finiſſez votre ouvrage. Demandez qu'ils reprennent leurs fonctions auprès de sa Majeſté, ils les reprendront. N'eſt-il pas affreux, qu'un roi de France ne puiſſe avoir des gardes-du-corps, quand le plus petit ſouverain a les ſiens? songez, ſoldats, que voici le moment où vous pouvez faire la plus belle action du monde, mettre le roi dans le cas de ne jamais oublier ce trait de zèle, d'amour & de fidélité, & de contracter une amitié inviolable avec toute la nobleſſe du royaume, & avec le plus beau & le premier corps de toutes les troupes de France.

Après un ſervice auſſi ſignalé que vous aurez rendu au roi, demandez-lui de vouloir bien oublier le paſſé, de vous rendre ſes bontés; demandez-lui de vous réintégrer dans tous vos droits, de redevenir ſa garde la plus fidelle; il ne vous refuſera pas: demandez-lui auſſi de rappeller vos officiers, excepté le colonel, puiſqu'il eſt la cauſe premiere de votre égarement. Vous obtiendtez tout, tant le cœur de ce monarque eſt bon & généreux. Vous reprendrez votre ancien uniforme, & le nom ſi glorieux des Gardes-Françaiſes de la perſonne ſacrée du plus grand roi du monde.

Votre exemple a porté l'insurrection dans presque toutes les troupes : votre exemple les fera toutes rentrer dans le devoir, & la faute que vous avez faite va servir à vous immortaliser, attendu que toutes verront qu'il a fallu vous tromper pour vous mettre dans l'erreur ; mais qu'aussi-tôt que vous l'avez reconnue, vous avez su vous repentir (ce qui part toujours d'une grande ame) ; & que pour prouver que l'honneur est toujours la base de vos principes, vous prétendez rendre à l'état sa premiere splendeur. Il vous la devra véritablement, & vous en aurez toute la gloire. Songez que tout vous invite à faire ce que je vous dis ; l'honneur, le devoir & la reconnoissance. Car vous n'oublierez pas que votre roi vous a toujours soldés, quoique vous ne fussiez plus à lui, tant il espéroit sur votre retour.

S'il en étoit parmi vous, qui n'approuvassent pas ce projet, ne les forcez pas ; contentez-vous de les mépriser ; & rappellez ceux de vos camarades qui seront de bonne volonté, qui se sont retirés dans leurs provinces. s'ils ne suffisent pas pour vous mettre au complet de ce que vous étiez, vous prendrez, pour y parvenir, ceux que vous croirez les plus dig-

d'entrer dans un corps auſſi auguſte que le vôtre va devenir : croyez que je vous donne un bon conſeil : invitez auſſi tous les ſoldats, cavaliers ou dragons qui ſont à Paris, de ſuivre votre exemple. D'ailleurs, vous le voyez, on ne veut plus à Paris de ſoldats qui quittent leurs drapeaux. On cherche même à ſe défaire de vous autant qu'on le peut, ne vous trouvant plus néceſſaires ; mais reſtez toujours.

Je parle maintenant à toute l'armée. Vous voyez les moyens violent que les parlemens ont employés contre les brigands, auxquels cependant on doit la révolution : dès qu'elle a été faite, on leur a fait la guerre, on les a chaſſés : on en a pendu pluſieurs. Tous ces faiſeurs de motions du palais-royal, auxquels on donnoit beaucoup d'or pour échauffer les eſprits, ſitôt qu'ils n'ont plus été néceſſaires, on les a arrêtés, comme perturbateurs du repos public ; on les a mis au carcan; on ne ſait pas ce qu'ils ſont devenus.

Je crois vous en avoir dit aſſez pour vous faire ouvrir les yeux, ſoldats ; c'eſt à vous à faire tout rentrer dans l'ordre. Vous avez la force en main, jurez ſur vos glaives, que vous défendrez votre roi envers & contre tous. Dites que vous prétendez qu'il reprenne toute

la puiſſance ; que c'eſt votre vœu, que vous le voulez. Vous aurez la gloire d'avoir remis ſur le trône le plus grand monarque du monde, & d'avoir rendu à votre patrie la tranquillité qu'elle a perdu depuis ſi long-temps, & qu'elle deſire avec tant d'ardeur. si vous ne le faites pas, vous ſerez auſſi malheureux que nous : la confiance publique étant perdue, il ne circule pas un écu. Qu'allons-nous devenir ? Mais je connois votre valeur, je ſais combien l'honneur vous anime : je vous vois tous empreſſés d'envoyer une députation au Roi, pour l'aſſurer de votre fidélité. Quelle gloire ne ſera-ce pas pour le premier régiment ou la premiere garniſon qui en donneront l'exemple ! Ah ! ſoldats, je vois que les premiers qui liront cet écrit ſeront les premiers à ſe ſignaler ; d'autant mieux, que vous n'avez pas un coup de fuſil à tirer. Vous n'avez qu'à prononcer affirmativement, que vous voulez que tout rentre dans l'ordre, & tout y rentrera. soldats ! ſongez que voici le moment où vous pouvez à jamais couvrir de gloire tout le militaire Français.

SIRE,

Votre Majesté vient de voir ce que mon zele m'a suggéré pour elle ; je la supplie de vouloir bien permettre que je lui adresse encore directement quelques réflexions.

si votre régiment des Gardes-Françaises fait ce que je lui prescris, ainsi que je le crois, je pense que Votre Majesté doit leur pardonner, & les rétablir tels qu'ils étoient.

si les troupes, comme je n'en doute pas, se déclarent pour vous, à l'exemple des Gardes, je crois qu'une amnistie générale devient nécessaire, & qu'il conviendra que Votre Majesté se rende, dans la belle saison, au milieu de ses braves soldats, pour y jouir de leur amour & de leur fidélité. C'est le vrai moyen de les maintenir dans ces heureux principes, qui sont les seuls vrais. Je crois qu'il seroit à propos, en attendant que ce projet puisse avoir lieu, de vous occuper, le plus promptement possible, d'augmenter leur solde, qui vraiment n'est pas suffisante. Je sais que le soldat Français ne sert que pour l'honneur ; mais encore faut-il qu'il ait de quoi vivre. Il convient aussi, par toutes sortes de raisons, de rendre les compagnies aux capitaines, les lieutenances colo-

nelles, & les majorités aux corps, & de ne donner les régimens qu'à des officiers d'un mérite reconnu. Je ne conseillerai jamais à Votre Majesté de s'armer contre ses sujets.

Je sais combien ce projet odieux pourroit l'offenser : je la supplie aussi de croire qu'il ne peut jamais entrer dans mon ame ; elle est trop généreuse : mais il faut qu'un roi sache se faire obéir. sans doute le plus bel attribut des souverains, c'est celui de pardonner, de faire grace. Mais un roi qui pardonne toujours, par sa bonté trop facile, rend tous ses sujets malheureux. Leur devise doit être justice & fermeté.

Sire, si Votre Majesté ne casse pas elle-même les Etats-Généraux, elle doit du moins applaudir à ce que les Parlemens lui rendent ce service ; service qui devient de la plus grande importance pour toute la Nation ; elle le desire, elle fait des vœux ardens pour l'obtenir.

L'Etat est dans une crise où jamais puissance ne s'est trouvée ; on invite de toutes parts à venir au secours ; toutes les bourses restent fermées ; ce qui prouve le peu de confiance qu'on a dans les Districts de Paris, & dans les Etats-Généraux. Mais, sire, reprenez votre puissance ; montrez à vos peuples (les plus aimables, les plus généreux de la terre), que vous allez

ſupprimer tous les abus, que vous allez les gouvernez en pere, que vous allez être Roi; des millions vont s'offrir à vos yeux.

L'impôt volontaire du quart du revenu d'un chacun ne produira rien, étant ridicule, & le Souverain lui-même ne le demandant pas; mais Sire, quand vos ſujets verront l'ordre rétabli, l'état d'un chacun aſſurera la monarchie ſans atteinte, inébranlable ſur ſes fondemens: le commerce libre & protégé, que vous leur ferez connoître, les beſoins preſſans de l'état, vous verrez tous les corps, les arts, les métiers, les compagnies, les maîtriſes, tous vos ſujets venir à votre ſecours, & d'une maniere efficace. Mais pour leur donner plus de confiance, ordonnez que toutes ces ſommes reſtent en dépôt au même lieu dont elles ſeront ſorties, qu'elles ne viennent pas au tréſor-royal, & que chacun acquitte les articles que vous leur aurez déſignés, & que le tout ſoit rendu public par la voie de l'impreſſion.

Je ne crois pas qu'un particulier iſolé doive faire de ces ſacrifices, & ſur-tout quand ils ne peuvent être que très-modiques. L'exemple ne ſéduit perſonne, & prête beaucoup à la critique: mais quand ce ſera par corps, par compagnie, par généralité, alors chacun con-

tribuera librement, ſelon ſon zele & ſes facultés, & la modeſte indigence (qui ſouvent a plus de vertu, que ces riches qui affectent un zele ſi patiotique) n'eſt pas humiliée, & partage l'honneur de ſa généralité, qui n'en eſt point jalouſe.

Sire, connoiſſez les Français, gouvernez-les bien; ne leur demandez jamais que ce qu'ils pourront faire; que votre autorité ne ſoit jamais compromiſe; que vos décrets ſoient mûrement réfléchis, dictés par la juſtice; mais une fois lancés, qu'ils reſtent irrévocables: prenez toujours les Français par le ſentiment qui leur eſt le plus cher, celui de l'honneur: que le vice n'opprime point la vertu qui ſeule doit tout obtenir. Vous les conduirez aux enfers, & vous ſerez le plus grand Roi du monde.

Vos affaires ſont bien embrouillées; mais ſi j'avois le don de communiquer mon ame à vos Miniſtres, je voudrois, connoiſſant la Nation comme je la connois, qu'avant ſix mois, on ne doutât plus de voir bientôt la France ce qu'elle doit être.

Réſumons. Pour établir l'ordre, il faut néceſſairement en revenir à notre premiere conſtitution; on a beau dire qu'elle n'exiſte pas, elle exiſte. Quand même on ne pourroit pro-

duire de réglement positif qui la fixât, un usage de quatorze cents ans, qui nous a rendus si puissans, si florissans, heureux enfin, doit avoir force de loi constitutive. Nous voyons, j'en conviens, des abus énormes. Eh bien, c'est ces abus qu'il faut extirper. Mais il ne faut pas tout détruire, il faut perfectionner.

Il n'en est pas d'un empire, comme d'un édifice quelconque, & pourquoi ? c'est que celui-ci n'appartient qu'à un seul, ou à une petite société, qui peut réunir ses opinions pour le renverser entierement, afin de le réédifier sur un autre plan, ce qui ne blesse personne. Mais un empire composé de vingt-cinq millions d'habitans, dont les intérêts sont divers, ne doit jamais supporter que de légers changemens, ou tout va mal. L'exemple est sous nos yeux, chaque individu le sent fortement.

Les hommes, sans doute, paroissent être nés pour être tous égaux, parce qu'il est bien démontré moralement & physiquement qu'ils viennent tous d'un seul. Cependant, la nature a gravé dans nos cœurs, non pas le caractere de l'esclavage, mais la nécessité absolue d'obéir; ensuite les circonstances dans lesquelles on est né, l'éducation qu'on a reçue, ont formé les différentes nuances. Je dirai plus, je crois que

tels ſont les décrets de la Providence. Je ſais que je me donne un ridicule de croire en Dieu ; mais je crois, & je porte mon ineptie juſqu'au point d'oſer eſpérer en lui.

Ce qui me fortifie dans mon opinion, c'eſt de voir des êtres purement paſſifs, & il y en a beaucoup, & que de tous les temps, depuis que le globe eſt habité, il y en a qui ont commandé, il y en a qui ont obéi. Il faut donc des ſignes de démarcation : les hommes ne ſont pas faits pour être tous égaux, ou bien la ſociété diſparoît ; & ceux qui crient pour l'égalité, n'en font qu'un jeu de mots : je vais le prouver.

Je ſais qu'un avocat, qui n'eſt point né noble, a dit qu'il ne s'accoutumoit pas de voir que ſon fils tirât à la milice, quand un Montmorenci n'y tiroit pas, vu que tous les hommes ſont égaux. Je voudrois demander à ce M. l'Avocat, s'il regarde le porteur-d'eau, ou le petit décrotteur comme ſon égal ? Il eſt cependant homme comme lui, organiſé de même, peut-être plus vertueux, & peut-être qu'il ſera choqué de la comparaiſon. Dira-t-il que ce petit Savoyard eſt un petit malheureux, ſans nulle eſpece d'éducation, & qu'il le paye pour décrotter ſes ſouliers, & le porteur-d'eau de même, pour le ſervice qu'il lui rend ? La réponſe ſeroit on ne peut pas plus inepte, &

horriblement ridicule. Si ces deux êtres sont sans éducation, c'est parce qu'ils sont nés de parens pauvres, & que c'est peut-être les siens qui les ont ruinés. Il les paye, dit-il; mais lui, ne reçoit-il pas de l'argent de tout le monde? Il en recevroit de ce porteur-d'eau, de ce décrotteur, s'il plaidoit un procès pour eux; enfin, son existence ne vient que de l'argent qu'il gagne: je le ménage, ne me servant que de cette expression. Les admettroit-il à sa table? Sûrement non: M. l'Avocat a trop d'orgueil, & les disproportions sont trop grandes: cependant la disproportion de lui à un Montmorenci, est bien grande aussi! & ce Montmorenci l'admettroit à manger avec lui; il épouseroit même sa fille, si elle avoit bien des écus. Disons donc que c'est la fortune qui marie tout. Sixte-Quint devint Pape de simple petit porché qu'il étoit: il n'admit pourtant pas dans ses états l'égalité des conditions, & se croyoit bien le premier du monde. Enfin, l'on voit tous les jours que rien n'est si vain qu'un nouveau parvenu; & ceux qui crient tant pour n'avoir personne au-dessus d'eux, voudroient foulet à leurs pieds l'univers entier; mais leur empire seroit en vérité trop dur.

Messieurs les Députés du Tiers, quand ils ont

voulu détruire la Nobleſſe & le Clergé, dont leur acharnement n'a pas été diſſimulé, ni leur terrible animoſité ; ils ont dit que le tiers faiſoit la preſque totalité du royaume, pour faire voir que le reſte méritoit bien peu d'égards. Mais on peut répondre à ces glorieux défenſeurs, que s'ils ſe ſont modeſtement rangés dans cette vaſte & générale claſſe, ce n'étoit que pour en tirer tout l'avantage, & non pour ſervir les malheureux. Ils en donnent aujourd'hui la preuve, voulant fixer à tant de marcs d'argent d'impoſitions (car toutes leurs expreſſions ſont nouvelles, ainſi que leurs opérations), ou tant de poſſeſſions de biens-fonds, pour être quelque choſe dans l'Etat ; ſans conſidérer que ceux qui ſeront exclus par ce réglement, ſeront encore la preſque totalité du royaume ; car ſi l'on comptoit tous les payſans qui ne ſeront pas dans tous les cas requis, tous les ouvriers, les manœuvres, les domeſtiques, les pauvres, & les ſoldats enfin, avec auſſi la majeure partie de leurs officiers, & tant d'autres que je ne nomme pas, tant l'énumération ſeroit grande, ce ſeroit encore la preſque totalité, pour me ſervir toujours de leurs termes didactiques, & à coup ſûr la partie la plus redoutable. Ce ſont pourtant tous des hommes,

des

des citoyens, par conséquent ayant tous les mêmes droits. Je voudrois qu'on fût conséquent; mais quand on veut faire le mal, on s'aveugle sur les conséquences.

Je prie le lecteur de me permettre une épisode qui trouve ici sa place tout naturellement. Comme il y a des ducs aux Etats-généraux qui se sont assimilés aux avocats, & même fort au-dessous; qu'il y a des avocats, dans ces mêmes Etats, qui se croyent fort au-dessus d'un duc; faisons-les marcher ensemble.

Je suppose que ces Messieurs ont dit quelque dureté chacun à leurs domestiques, qui, sans doute, leur auront manqué: ces domestiques prendront de l'humeur, & rendront à leurs maîtres une volée de coups de bâson. Il n'y a plus de quoi les tuer: nous sommes tous égaux. On appelle la garde; la garde vient prend les battus & les battans, & les conduit au district, partant du nouveau principe de la parfaite égalité parmi les hommes, du droit enfin de l'homme: il n'y a point de sang répandu. Les domestiques ont de l'honneur: ils ne souffrent point de propos qui blessent leur délicatesse: ils ont fait ce que leurs maîtres auroient fait en pareil cas: c'est une affaire d'égal à égal, c'est-à-dire pourtant de canaille,

puiſqu'il n'y a que la canaille qui donne & qui reçoit des coups de bâton. On les conduit tous quatre au corps-de-garde, comme ayant troublé l'ordre de la ſociété, puis on les renvoie chez eux, après leur avoir bien lavé la tête.

Les deux maîtres veulent au moins renvoyer leurs domeſtiques. Ceux-ci répondront : cela vous plaît à dire! nous ſommes les maîtres, parce que nous ſommes les plus forts; nous ſommes la preſque totalité; car parmi tous vos gens, tous vos vaſſaux (ils ont chacun une fort belle terre), qui ſont nos égaux & nos compagnons de fortune, il n'y a que vous & vos fermiers qui payent un marc d'argent d'impoſitions. Nous allons vous faire ſentir que c'eſt à nous à faire la loi; & pour que la révolution ſoit totale, nous allons partager entre nous vos biens, & vous mettre à la place du dernier de votre village, c'eſt-à-dire, que vous n'aurez rien. Vous ferez parler les loix tant qu'il vous plaira, nous ne les avons pas faites, nous n'avons pas été conſultés, parce que nous n'étions pas aſſez riches; nous ne voulons pas nous y ſoumettre.

Nous avons parmi nous (nous entendons tous ceux qui, par vos réglemens, ſont exclus de

donner leurs voix dans l'Etat), des gens de la plus grande diſtinction, ſoit par leur naiſſance, leur mérite, leurs talens, & beaucoup de braves ſoldats; ceux-là ſeront nos guides dans tout ce que nous ferons, & vous reſterez le preſque rien de la preſque totalité, ce qui ſera peut-être alors un tout organiſé d'une maniere tout-à-fait nouvelle. Mais les Etats-généraux ſont du neuf & du très-neuf; nous en ferons auſſi.

Nous conſerverons notre roi, parce qu'il eſt bon; nous lui dirons de l'être toujours, mais de ne pas toujours pardonner, attendu que les gens ſages & vertueux n'auroient pas plus d'avantages que les ſcélérats, & que ceux-ci nous tourmenteroient ſans ceſſe, vu l'impunité dont ils ſeroient ſûrs: nous lui dirons enfin d'être juſte.

Nous conſerverons auſſi nos nobles, auxquels nous ferons un meilleur ſort que le nôtre, pour qu'ils ayent auſſi plus de conſidération quand ils auront des vertus, pour qu'ils puiſſent nous aider au beſoin. Nous voulons les conſerver, parce que non-ſeulement ce ſera une juſtice, mais encore pour que ce ſoit un objet d'émulation pour nous qui voulons entrer dans quelque belle action. D'ailleurs, ils nous com-

manderont, préférant leur obéir à ceux qui feroient ſi parfaitement nos égaux.

Quant aux Parlemens, nous pourrions fort bien nous en paſſer, même leur faire perdre leurs charges, attendu que nous leur devons en partie les maux que nous ſouffrons, & qu'ils ne ſavent ou n'oſent les réparer : eux qui vouloient autrefois être nos maîtres, paroiſſent aujourd'hui avoir peur de tout, tant leur ſoumiſſion & leur inaction eſt grande Nous aurons des juges que nous prendrons parmi les gens les plus éclairés, les plus vertueux, & les plus ſages; jamais parmi les jeunes freluquets, qui ne connoiſſent que les couliſſes de l'opéra, les longues toilettes, & les grandes friſures.

Nous laiſſerons dans le néant tous les avocats, tous les procureurs, (les juges eux-mêmes connoîtront les loix), & ces gens de la cour, qui ont affecté une ſi grande popularité, qui n'étoit que feinte, vu la circonſtance.

Si tout ce que je viens de dire arrivoit, je crois que les Etats-généraux chanteroient bien vîte la palinodie de cette ſi grande égalité qu'ils ont voulu mettre entre les hommes! Convenon donc que ces Meſſieurs, qui ne veulent être

dominés par qui que ce puiſſe être, voudroient étendre leur domination au-delà de toutes les bornes. Ils nous prouvent cependant qu'elle ne ſeroit pas aimable. On voit tous les jours parmi les hommes qui s'élevent, que moins ils étoient faits pour être quelque choſe, plus leurs chaînes ſont peſantes.

Ces meſſieurs, pour bien nous prouver encore qu'ils veulent être abſolus, oublient qu'ils ont des maîtres. Ces maîtres ſont leurs commettans. Ils ont fait un artêté qui défend aux provinces de s'aſſembler. Je voudrois savoir pourquoi Paris n'eſt pas compris dans cette défenſe. Cependant, Paris eſt ſous le glaive de leur juſtice. Paris, ſans conſulter ce redoutable ſénat, s'aſſemble de lui-même, lance auſſi ſes décrets abſolus; il reſte permanent, & il eſt très-problématique de ſavoir où réſide le ſouverain pouvoir. Tout cela fait voir que lorſqu'on n'eſt pas bien décidé au combat, que ce n'eſt jamais que de très-loin que l'on défie ſon ennemi; c'eſt ainſi que je vois, c'eſt ainſi que tout ſera perdu, ſi nous reſtons dans notre aveuglement. Revenons donc comme nous étions ſupprimons les abus dans toutes les parties de l'adminiſtration, & perfectionnons notre cade criminel, ou c'eſt fait de la France

ſon commerce eſt dans une ſtagnation la plus effrayante. La grande émigration qui ſe fait journellement, la ruine pour toujours, enrichit nos voiſins, & prouve évidemment que le général n'approuve pas tout ce qui ſe paſſe : car ceux qui reſtent ne peuvent faire autrement ; mais des cris d'indignation s'élèvent de toutes parts.

L'émigration qui ſe fit lors de la révocation de l'Edit de Nantes, a fait une plaie qui ſaigne encore. Celle-ci renverſe tout, & devroit bien faire ouvrir les yeux : ouvrez-les, François ! voyez que tout ce qu'on fait, vous conduit à votre ruine totale. Votre Roi ne peut plus rien, il eſt priſonnier, dans toute la force du terme : on ſe ſert de ſon nom pour vous aveugler davantage. Mais tout ce qu'il ſanctionne, tout ce qu'il fait ne peut avoir force de loi. Il eſt certainement bon, mais il ne peut rien faire par lui, n'étant pas libre. C'eſt à vous à le remettre ce qu'il doit être, il le deſire, il n'attend que ce moment pour vous rendre heureux & ré parer les maux qu'on vous a faits.

En terminant cet écrit, j'invite tous les bons François, qui aiment la nation, qui chériſſent leur Roi, de m'aider à le rendre pu-

blic dans tout le royaume ; le faisant imprimer dans les Provinces, pour que chacun puisse le lire, & le faire lire dans toutes les paroisses. J'invite sur-tout à le communiquer à toutes les troupes.

P. S. J'ai différé jusqu'au moment de l'impression de cette petite brochure, de parler de la tragédie de Charles IX, que l'on donne aux Français, espérant qu'on m'éviteroit, en la retirant, l'horreur d'en faire mention.

Cette tragédie, comme ouvrage dramatique, est la plus mauvaise, la plus mal faite de toutes les pieces qu'on donne au théâtre, & seroit tombée, dès le premier acte, sans la circonstance actuelle, qui la fait applaudir depuis le commencement jusqu'à la fin. Je prie le lecteur de croire que je n'y ai point été, que je ne l'ai point lue, que je ne la lirai point, que je n'irai point : j'en ai beaucoup trop de ce que j'en entends dire.

Malheureusement tout le monde connoît le massacre horrible, exécrable, inimitable de la Saint-Barthelemi. C'est cette action qu'on se plaît aujourd'hui à se retracer sans cesse devant les yeux.... Nos crimes ne sont-ils donc pas assez grands ? Veut-on les noircir davan-

tage ? Oui, ce crime abominable ne fut qu'un jour, qu'un moment, peut-être, suivi du repentir. On veut aujourd'hui qu'il dure toujours.

L'on voit sur la scene le Cardinal de Lorraine, revêtu de la pourpre sacrée, des habits pontificaux : on diroit que c'est au saint des saints qu'il doit offrir un sacrifice : c'est pour bénir les poignards de mille assassins, qui vont les plonger dans le sein de leurs freres, de leurs enfans, de leurs peres.... Voilà le spectacle qui fait dans ce moment les délices des Parisiens ! Grand Dieu ? jusqu'à quand souffrirez-vous que des hommes qui se disent éclairés, surpassent en férocité les siecles les plus barbares, au mépris même de si sainte religion ? Les villes que dans votre colere vous fîtes autrefois périr par le feu de la foudre, étoient-elles aussi coupables ? ou nous réservez-vous une plus terrible vengeance ?

Tremblez, nouveaux administrateurs ! la mèsure est comblée ! Quoi ! vous tenez votre Roi prisonnier ! sa trop grande bonté le fait acquiescer à tout ce que vous demandez, & vous êtes assez infâmes pour oser encore, sous ses yeux, lui retracer l'image d'un crime commis par un de ses prédécesseurs, qui jamais n'eût trouvé place dans l'histoire, si le Ciel l'é-

ternisant, eût voulu nous punir toujours d'une action si détestalbe.

Vous présentez à la Reine un méchant, parce qu'il est sorti du même sang dont elle sort, pour rendre plus amer le calice dont vous l'abreuvez sans cesse ! Vos descendans auront le même sort: on ne leur parlera de vous que pour les faire rougir : mais vous avez beau faire, elle nous montre aujourd'hui combien elle est grande, & combien vous êtes bas; c'est l'hommage que lui rend dans ce moment un des plus grands Rois du monde, parlant à un de nos Princes du Sang, dont voici les propres paroles.

Le roi d'Angleterre ayant fait attendre deux heures M. le duc d'Orléans, lui dit : « Le roi de France m'a donné connoissance des événemens arrivés dans son royaume; j'en suis sensiblement touché : sa cause est celle de tous les Souverains : je n'ignore pas non plus l'extrême courage de la Reine, & son grand caractere : je suis très-aise de témoigner au premier Prince du Sang de France, les sentimens que j'éprouve, & qu'il doit partager plus qu'aucun autre ».

Ces paroles, sans doute, dans la bouche d'un grand Roi, disent bien plus que toutes les

plumes éloquentes n'en pourroient dire. La mienne ne l'eſt pas ; auſſi j'admire, & avec reſpect, me tais ; mais c'eſt dans l'adverſité qu'on connoît les grandes ames.

Dira-t-on, pour juſtifier la repréſentation de cette piece, que c'eſt le peuple qui la demande ? Le peuple ne lit pas, ne connoît point l'hiſtoire, ne va point à la comédie. D'ailleurs, trente mille hommes armés dans une ville, doivent y maintenir l'ordre, ou leur chef eſt indigne de les commander. Auroit-on d'autres projets ? Il eſt affreux d'y penſer ; je ſouillerois ma plume de vouloir les éclaircir. Je finis.

A l'Auteur du Pere-de-Famille.

Au moment, monſieur, que je corrige la premiere épreuve de la derniere feuille de ce petit ouvrage, je reçois votre excellent tableau. J'ai pris d'autant plus de plaiſir à le lire, que tout récemment je venois de voir dans l'hiſtoire le trait que vous avez ſi bien adapté à la circonſtance actuelle. souffrez que je vous témoigne, avant tout, la ſatisfaction que j'éprouve de voir que vous êtes, non pas ce qu'on veut appeler aujourd'hui un bon patriote, mais un bon & loyal François, qui aime ſon Roi, ſa

patrie, & qui veut le bien. Voilà, monſieur, des titres qui valent bien, je penſe, celui qu'on voudroit nous faire prendre à tous: mais on a beau faire, le grand nombre, & le très-grand nombre, penſe comme nous.

Vous gardez l'anonyme, mon cher monſieur, & vous faites bien; cependant nous avons la liberté indéfinie de la preſſe, mais cette liberté ſi grande, excepte, j'en conviens, les écrivains ſages & vertueux. Conſolez-vous, monſieur; notre tour pourra venir; je ſuis dans votre même cas.

Vos portraits ſont parfaitement reſſemblans; ils ſont ſi bien faits, que tout le monde les reconnoît. Je dois vous dire auſſi, que dans les petits grouppes qui ſont ſi artiſtement jetés ſur votre tableau, on reconnoît à merveille toutes les petites figures.

Permettez-moi actuellement d'avoir l'honneur de vous dire, que dans l'hiſtorique, il vous eſt échappé un trait qui peut avoir ſon prix; c'eſt ce Marcel, qui, après avoir été tué, fut traîné dans la rue & dans la boue, en préſence d'un peuple qui l'avoit ſi paſſionnément aimé, & qui n'y porta pas le plus léger obſtacle, & les chaperons mi-partie rouges & bleus, furent jetés au feu le 24 août 1358, jour auquel le

Dauphin, alors Régent du Royaume, & depuis Roi, Charles V, rentra dans Paris, &c. (Moréri).

J'espere, monsieur, que vous voudrez bien me pardonner cette petite réflexion; je la crois d'autant plus nécessaire, qu'elle pourra ajouter à l'impression que vous vous êtes proposé de faire sur vos lecteurs, & sur-tout sur vos sujets peints.

Encore un P. S. qui en vaut bien un autre! Les Etats-Généraux, après avoir culbuté, ruiné tout le monde, porté la désolation partout, reconnu un déficit de près de deux cents millions, invite tous les citoyens à faire des sacrifices énormes pour venir au secours de l'Etat; ils s'assimilent modestement aux clercs de procureurs & aux garçons perruquiers, pour faire un don patriotique: ils viennent de donner chacun leurs boucles de souliers (il y en a qui valent un petit écu). N'auroit-il pas mieux valu abandonner leurs appointemens (que M. Necker, fort mal-à-propos, a pris sur lui de payer du trésor-royal) qui se montent à mille louis par jour, ce qui fait que personne n'est ayé? Mais non, ces Messieurs trouvent fort

doux de nous ruiner pour se faire de bons traitemens, se sont rendus permanens, quoique leurs cahiers portent tous que leurs pouvoirs cesseront le plus tard au bout de l'an. Il me semble en vérité, voir paillasse, sur les tréteaux des boulevards, dire à ses camarades de faire de beaux tours de force; ils les font (presque toujours au risque de leur vie); ensuite il leur dit : ce n'est que cela? Je vais bien en faire d'avantage! Il se roule par terre, puis se releve, fait la cabriole, & se moque d'eux. Voilà, Français, la premiere Nation du monde, quels sont vos très-augustes représentans.

Enfin, depuis cette belle époque, on ne peut plus, dans Paris, porter des boucles d'argent sans être insulté par la canaille, qui vous arrête & vous les vole au milieu d'une armée de trente mille hommes, sous le prétexte de les porter au District. Voilà la police de Paris! voilà le fruit des Etats-Généraux! Jusqu'à quand, grand Dieu! tarderez-vous à nous en délivrer! Que ce jour soit le dernier de votre courroux? Amen, Amen, mille fois Amen.

Vu, approuvé, & signé par tous les honnêtes gens des trois Ordres de tout le Royaume, qui

ne ceſſent d'invoquer le Ciel pour l'accompliſſement de leurs vœux.

La canaille des trois Ordres proteſte contre ; voulant faire du Royaume un vaſte déſert.

FIN.